

La chaîne V dénonce le Fonds des médias du Canada

La chaîne annule une série télé et reporte le tournage de *Prozac*

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

La chaîne de télé V dénonce les choix du Fonds des médias du Canada, qui a réduit son financement de moitié en vue de la prochaine saison au petit écran. V se voit ainsi forcé d'abandonner la série *Bienvenue aux dames* et de reporter le tournage de la deuxième saison de *Prozac*, qui devait être diffusée à l'hiver 2012.

Le coprésident et chef de la direction de V, Maxime Rémillard, a dénoncé cette réduction de financement du Fonds des médias du Canada « injustifiée et totalement inacceptable » hier dans une lettre envoyée aux médias. Maxime Rémillard réclame une réévaluation immédiate des critères du Fonds des médias du Canada, qui distribue environ 90 millions de dollars aux chaînes de télé francophones du pays. « En appliquant des règles tout à fait inappropriées et en coupant sérieusement nos financements, le Fonds des médias du Canada encourage un état de déséquilibre concurrentiel qui va à l'encontre de la diversité », écrit-il.

L'an dernier, V a obtenu un financement de 3,9 millions de dollars du Fonds des médias du Canada, financé à la fois par le gouvernement fédéral et les distributeurs. En 2011-2012, V a obtenu pour l'instant 1,4 million, mais le Fonds des médias du Canada n'a alloué que 73 % de son enveloppe, car le budget fédéral n'a pas été voté. L'enveloppe de V pour financer ses émissions au petit écran devrait plutôt être de 2 millions cette année, en plus d'une somme de 140 000 \$ pour les contenus numériques.

« Nous convenons tout de même qu'il s'agit d'une diminution appréciable qui aura un impact significatif pour V, mais il y a d'autres chaînes anglophones qui ont subi des baisses de financement aussi importantes, dit Stéphane Cardin, vice-président de l'industrie et des affaires publiques du Fonds des médias du Canada. Chaque année, il y



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le coprésident et chef de la direction de V, Maxime Rémillard, dénonce la réduction de financement du Fonds des médias du Canada « injustifiée et totalement inacceptable », selon lui. « En appliquant des règles tout à fait inappropriées et en coupant sérieusement nos financements, le Fonds des médias du Canada encourage un état de déséquilibre concurrentiel qui va à l'encontre de la diversité. »

a des chaînes dont le financement augmente et d'autres dont le financement diminue. Les critères ayant guidé nos décisions ont fait l'objet d'une consultation. Ils étaient connus depuis l'automne. Aujourd'hui, nous observons le résultat. »

Question de cotes d'écoute

Pour attribuer son financement, le Fonds des médias du Canada se fonde d'abord et avant tout sur les cotes d'écoute, mais seulement celles des émissions financées par le Fonds (dramatiques,

variétés, documentaires et émissions pour enfants). Ces cotes d'écoute comptent pour la moitié de l'évaluation. La performance historique des chaînes compte pour le quart de l'évaluation.

Le Fonds des médias du Canada fait remarquer que le financement de V avait augmenté de 2,9 millions à 3,9 millions l'an dernier. Pour ses calculs en 2011-2012, l'organisme a utilisé les cotes d'écoute des chaînes de télé de 2009-2010, la première année où V a pris la relève de TQS. « C'était le début de la relance

et de la restructuration de la chaîne », dit Tim Ringuette, porte-parole de V.

Le Fonds des médias du Canada distribue environ 90 millions par année aux diffuseurs francophones de séries dramatiques, de documentaires et d'émissions de variétés et pour enfants. Radio-Canada, TVA et Télé-Québec n'ont pas dévoilé leur allocation du Fonds des médias du Canada pour 2011-2012.

L'an dernier, Radio-Canada avait reçu 30,2 millions, TVA 18,5 millions, les chaînes spécialisées d'Astral 18,1 mil-

lions, Télé-Québec 9,6 millions et V 3,9 millions.

Né de la fusion du Fonds canadien de la télévision et du Fonds des nouveaux médias, le Fonds des médias du Canada avait suscité l'inquiétude chez Radio-Canada lors de sa création par le gouvernement Harper en 2009. Auparavant, la société d'État recevait obligatoirement 37 % du Fonds de canadien de la télévision. Au cours de la première année du Fonds des médias du Canada en 2010-2011, l'allocation de Radio-Canada avait été réduite de 3,7 millions de dollars.

MUVBOX

Un conteneur maritime au pied de la tour Eiffel

ÉMILIE BILODEAU

Muvbox, restaurant qui sert du homard sur les quais du Vieux-Port de Montréal, a vendu son concept de commerce en forme de conteneur maritime à une entreprise française. Dès demain, le nouveau stand de Sogeres vendra des paninis et des gaufres au pied de la tour Eiffel.

Le concepteur, Daniel Noiseux, ne s'en cache pas: les démarches pour respecter la réglementation et obtenir les permis de zonage ont

Les gens ont tout de suite identifié le Muvbox au homard des Îles-de-la-Madeleine. Pourtant, ce n'est qu'une facette de ce qu'on peut en faire comme utilisation. — Daniel Noiseux, concepteur de Muvbox



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Muvbox, restaurant qui sert du homard sur les quais du Vieux-Port de Montréal, étend ses activités en France. Un nouveau stand sera ouvert dès demain au pied de la tour Eiffel, et deux autres pourraient suivre bientôt.

pris beaucoup de temps. L'entreprise québécoise discutait déjà deux ans avec Sogeres, société spécialisée dans la restauration dans les entreprises et les établissements scolaires et de santé.

Ce premier conteneur à voir le jour à l'étranger portera donc le nom « Les Restaurants de la tour Eiffel ». Il est de la même dimension que celui qu'on peut voir dans le Vieux-Montréal,

soit de 8 pieds de largeur sur 20 pieds de longueur et il se déploie de la même manière: deux des quatre murs s'ouvrent sur des terrasses.

Le nouvel emplacement du Muvbox déborde de potentiel. « Le week-end de Pâques, il y a environ 38 000 personnes qui font la file sur le parvis de la tour Eiffel pour y monter. Le temps d'attente varie entre une heure et demie et

deux heures et demie. Les gens quittent la ligne, vont se chercher quelque chose à manger ou à boire et retournent faire la queue », raconte M. Noiseux. Si les résultats sont satisfaisants, Sogeres pourrait bien lancer deux autres Muvbox, un sur les quais de la Seine, l'autre à Roland-Garros, stade qui accueille le célèbre tournoi de tennis du même nom.

Sogeres, qui détient le contrat d'exploitation de tous les restaurants au pied de la tour Eiffel, a été séduite « par la notion de développement durable, d'énergie douce et par les panneaux solaires », raconte M. Noiseux. Muvbox, qui recycle des conteneurs abandonnés, utilise aussi des serviettes de table, des plateaux et des verres qui sont fabriqués à partir de papier recyclé.

Un autre petit à Paris?

À la suite de l'ouverture du Muvbox à Montréal, il y a deux ans, M. Noiseux a reçu de nombreux appels d'entreprises installées à travers le monde, notamment de l'Allemagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. « Il y avait beaucoup de questions sur le fonctionnement, sur le zonage et sur la réglementation. Au début, on était très centrés sur le kiosque alimentaire. Les gens ont tout de suite identifié le Muvbox au homard des Îles-de-la-Madeleine. Pourtant, le conteneur à Montréal est un démonstrateur et ce n'est qu'une facette de ce qu'on peut en faire comme utilisation », explique-t-il.

Le site internet de Muvbox en propose quelques-unes: une galerie d'art à Milan, des petits gâteaux à Londres, des t-shirts à Los Angeles... Malgré ces suggestions originales, il semble que le prochain Muvbox sera encore un restaurant... situé à Paris! Une société française s'intéresse aux conteneurs maritimes pour y vendre des produits recyclés et offrir un service de restauration devant le Palais-Royal. Rien n'est encore officiel, mais M. Noiseux a bon espoir d'arriver à une entente avec l'entreprise dont il préfère taire le nom pour l'instant.

En attendant, les Montréalais pourront déguster le homard des Îles à partir du 21 mai sur les quais du Vieux-Port.